

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 octobre 2020

Sous la présidence de M. Patrick LENTZ, Maire

Présents : MM. Antony BALLONGUE, Éric DISS, Matthieu LITT, Jacky SCHANTZ
Mmes Laura BERNHARDT, Catherine HATT, Valérie HURSTEL, Céline ROUF

Absents excusés : M. Yannick HORNECKER – Mme Mélanie KONN avec procuration à M. LENTZ

Secrétaire de séance : M. Éric DISS

Le Maire propose en début de séance un moment de recueillement eu égard à l'événement tragique survenu sur la personne de Monsieur Samuel PATY

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 07 septembre dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Validation portails école

M. le Maire fait part au conseil des devis réceptionnés pour la mise en place d'un portail et d'une clôture. Il s'agit donc des Sociétés Nature sur Mesure et Jardins CHRIS qui se sont rajoutés à la Société DAMOPHI. Après étude des différents devis, le conseil a validé le devis de la Société Jardins CHRIS pour un montant de 3 885,20 € HT.

Il s'agit donc de mettre en place un portail supplémentaire en retrait de celui existant, créant ainsi un sas d'attente pour les parents d'élèves, ainsi qu'une clôture au niveau de l'accès au terrain de jeu par la rue Principale.

M. le Maire est autorisé à signer tout document y relatif.

3. Validation travaux club house – terrain de foot

M. le Maire rappelle la demande faite par l'association sportive de Hohfrankenheim quant à la participation financière de la commune de Hohfrankenheim aux travaux d'aménagement extérieur du local.

Le Conseil est informé des devis supplémentaires réceptionnés par le Président de l'association sportive.

Après délibérations, le devis de la société Nature sur Mesure est accepté pour un montant de 8 000,- € HT pour la fourniture et la pose d'enrobé sur le chemin d'accès au club house.

M. le maire est autorisé à signer tout document comptable relatif à ces travaux.

4. Délibérations Com Com – permis démolir – ravalement - clôtures

M. le Maire fait part à l'assemblée d'un point débattu lors d'un précédent conseil communautaire de la Com Com à savoir l'uniformisation des règles d'urbanisme. Cela concerne l'instauration du permis de démolir pour toute destruction de quelque ordre que ce soit, et l'obligation de déclarer tout ce qui touche aux clôtures et au ravalement des façades.

La Com Com nous fera parvenir le moment venu les documents y relatifs à valider par le Conseil.

5. Ecole – compte rendu du conseil d'école

Mmes HATT Catherine et BERNHARDT Laura font part à l'assemblée des différents points soulevés lors du récent conseil d'école.

En ce qui concerne la commune de Hohfrankenheim, outre les questions « portail » et « toilettes » il y aurait

lieu de redessiner les tracés fait aux sols extérieurs ainsi que l'acquisition de petit mobilier pour la salle de classe.

Ces demandes font l'objet d'un suivi.

6. Fête de Noël 2020

Le Maire présente à l'assemblée les devis demandés pour palier au traditionnel repas de Noël des Aînés.

Après étude, la proposition de la Société EST CADEAUX installée à Mommenheim a été retenue pour la fourniture de colis.

M. le Maire est autorisé à signer tout document comptable relatif à cette fourniture.

7. Elections 2021 – achat urne supplémentaire

Le conseil est informé par le Maire que les élections départementales et régionales devaient se tenir en mars 2021 et le même jour. Il est donc nécessaire d'avoir une 2^{ème} urne. Pour pallier ce manque et pour éviter toute rupture de stock est posé la question de cet achat anticipé.

Or à ce jour, aucune information officielle n'a été donnée concernant ces élections.

Le conseil décide de reconsidérer cette question ultérieurement.

8. Divers

Sujets évoqués : -

- nettoyage espaces verts
- contrôle ordures ménagères
- implantation panneaux de signalisation
- renumérotation de certaines routes départementales à la suite de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace, telle la RD 108 entre Hochfelden et Schwindratzheim et la RD 32 entre Schwindratzheim et Rumersheim.